

## AVIS PUBLIC

### AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC Séances publiques du conseil municipal calendrier 2025

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée directrice générale adjointe, et greffière-trésorière de la susdite Municipalité, que :

Que conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

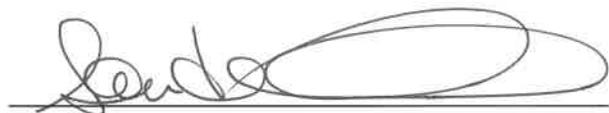
Que par sa résolution 25-07-5649 dûment adoptée en séance ordinaire le 15 juillet 2025, le Conseil municipal a modifié le calendrier des séances publiques, en raison des prochaines élections municipales : la tenue des séances publiques pour l'année 2025 pour se lire comme suit :

12 août 2025
9 septembre 2025
<del>14 octobre 2025</del> 1 octobre 2025
<del>11 novembre 2025</del> 25 novembre 2025
9 décembre 2025

Ces séances se tiendront, à moins d'avis contraire, au Centre communautaire de Luskville, au 2024, route 148, Pontiac.

Qu'un avis public des présentes modifications soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément aux dispositions légales en vigueur.

**DONNÉ À PONTIAC**, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de juillet de l'année deux mille vingt-cinq.



Sandra Martineau  
Directrice générale adjointe et  
Greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je soussignée, Sandra Martineau, directrice générale adjointe et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18<sup>e</sup> jour de juillet en l'an deux mille vingt-cinq.*



Sandra Martineau  
Directrice générale adjointe et  
Greffière-trésorière